

Une entente qui pénalise toute initiative culturelle hors des limites de Saint-Jérôme

Yvan Gladu

Une entente passée inaperçue à travers le dossier des fusions municipales, vient de démontrer le peu de poids et d'importance des villes satellites comme Prévost aura dans la nouvelle configuration de la MRC de la Rivière-du-Nord. Rappelons qu'en vertu de cette entente notre Ville devra verser quelque 32 000\$ pour le diffuseur En Scène et 8 000\$ pour la Salle d'exposition du Vieux Palais.

Pour permettre aux lecteurs de saisir toute la portée du problème, voici la copie de la lettre que nous avons fait parvenir au Pro-préfet de la MRC, monsieur Roland Charbonneau.

Monsieur;

Nous avons appris au mois de novembre qu'une entente était intervenue entre les différents membres de la MRC de la Rivière-du-Nord concernant les équipements supralocaux. Nous avons été très déçus de constater que malgré la recommandation des Commissaires du Ministère des Affaires municipales qui incluait dans la liste de ces équipements, les deux diffuseurs reconnus et accrédités par le Ministère de la Culture et des Communications, soit le diffuseur En Scène et notre organisme, le Centre culturel et communautaire de Prévost, vous avez décidé de façon arbitraire d'exclure celui-ci de la liste des équipements supralocaux tout en y conservant le diffuseur En Scène.

Nous trouvons cette décision malheureuse d'autant plus que vous n'avez aucunement tenu compte des faits suivants :

- Le Centre culturel et communautaire de Prévost est un diffuseur reconnu et accrédité par le Ministère de la Culture et des Communications depuis maintenant plus de douze ans. Il est aussi le seul diffuseur de la MRC qui soit membre du Conseil Québécois de la Musique. Depuis sa fondation, des milliers de spectateurs de la région ont eu l'occasion d'assister aux spectacles et concerts présentés à Prévost.

- Notre organisme a été associé à deux Grands Prix du Conseil de la Culture des Laurentides, soit pour la production du spectacle "Carmina Burana" présenté à

l'église Saint-François-Xavier de Prévost en 1991 et à celui qui a été remis à Monsieur Claude Jutras pour la mise sur pied du Théâtre du Guignol, théâtre de marionnettes permanent qui occupait une partie de nos locaux et à la réalisation duquel nous avons collaboré.

- Durant toutes ces années nous avons présenté à la population des noms aussi prestigieux que le pianiste Louis Lortie (à 2 reprises), le chanteur Joseph

Rouleau, l'Ensemble Amati, l'Orchestre de chambre I Musici de Montréal et bientôt en mai 2002 le pianiste de réputation internationale Marc-André Hamelin.

- Chaque année, nous diffusons plus d'une trentaine d'événements dont une vingtaine de spectacles ou concerts professionnels. Vous trouverez en annexe notre programmation pour la saison 2000-2001 et 2001-2002.

Nous aimerions connaître le principe en vertu duquel vous exercez une telle discrimination entre deux organismes de même nature.

Nous sommes d'autant plus offusqués de votre décision qu'elle implique qu'en vertu de cette entente, la Ville de Prévost, devra



Le Centre d'exposition du Vieux-Palais à Saint-Jérôme.



Le centre culturel et communautaire de Prévost.

souscrire plus de 30 000\$ pour le budget du diffuseur En Scène alors que son devoir moral serait de consacrer ce montant au diffuseur présent sur son territoire. Le versement de cette somme, compte tenu de la situation présente constitue un véritable détournement de fonds et un favoritisme de mauvais aloi qui vient remettre en question tout le fonctionnement et le développement de notre organisme.

Aussi, c'est de façon unanime que le Conseil d'administration de notre organisme demande aux membres de la MRC de la Rivière du Nord de prendre conscience de l'iniquité de cette entente qui a pour effet de pénaliser et de mettre en danger toute initiative de valeur qui se tient hors des limites de la Ville de Saint-Jérôme.

Nous vous demandons par la présente d'apporter à cette entente les modifications appropriées pour corriger les injustices qu'elle comporte et faire en sorte que l'existence et le développement de notre organisme ne soit pas compromis pour des considérations qui tiennent davantage à des questions politiques, économiques ou chauvines qu'à des préoccupations culturelles.

Respectueusement

Yvan Gladu, président du Conseil d'administration CCCPrévost

Quelle est la position de l'administration de la Ville de Prévost face à cette entente ?

Deux questions nous préoccupent dans ce dossier. Nous voulons croire que nos élus n'avaient d'autre choix que de souscrire à cette entente inique qui par contre, lui fait économiser plusieurs dizaines de milliers de dollars. Nous avons besoin d'être rassurés sur l'importance et le rôle que la Ville de Prévost reconnaît aux organismes qui la font rayonner bien au-delà de son territoire, que ce soit le Comité de la Gare de Prévost avec le Symposium de peinture et les nombreuses autres activités et expositions qu'il organise que le Centre culturel et communautaire avec sa programmation qui amène à Prévost de plus en plus d'amateur de musique.

Après les actions méritoires qui ont permis à notre Ville de posséder enfin une bibliothèque digne de ce nom, est-il permis d'espérer que nous puissions nous asseoir avec nos élus pour savoir s'ils jugent important d'avoir un diffuseur reconnu et accrédité sur son territoire? Nous croyons que le rôle assumé par notre organisme tout comme celui de la Gare sont des outils importants pour le développement et le rayonnement de Prévost. Compte tenu des montants versés à la MRC pour soutenir des organismes "compétiteurs" jusqu'à quel point notre Ville est-elle prête à se compromettre pour soutenir les organismes qui la font mieux connaître au monde extérieur?



Attention! Jean Laurin est de retour

Après avoir connu des problèmes de santé durant le temps des fêtes, M. Jean Laurin, rédacteur en chef du Journal de Prévost, est de retour et, qu'on se le dise, il est dangereusement en forme.

Le 24 décembre dernier, à la suite de deux syncopes, M. Laurin faisait deux chutes qui l'ont mené à l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme où il a passé les fêtes.

Au retour du congé, Jean fut transféré à l'Institut de cardiologie de Montréal où après de

nombreux examens on a finalement utilisé les cathéters pour dégager "une valve grippée".

Résultat: notre rédacteur en chef nous revient, plus en forme que jamais, plus sage que jamais et plus déterminé que jamais.

Après sa sortie de l'hôpital, dès son retour à Prévost-dans-les-

Laurentides, ses premières paroles furent: "Voilà, je suis de retour, je suis prêt à embarquer à nouveau dans le train, où est-ce que j'embarque...".

L'équipe de rédaction du Journal de Prévost se réjouit de la santé retrouvée de son rédacteur en chef, qui, ne l'oublions pas, est le fondateur de notre journal communautaire, elle lui souhaite un prompt rétablissement et encore beaucoup d'années à la barre du Journal de Prévost!

Bon retour parmi nous Jean!